

il n'y a aucune différence fondamentale quant aux besoins et aux fins ultimes de l'Alliance. Le Canada estime qu'il y va de l'intérêt de la défense de son territoire à l'heure actuelle de continuer à appuyer de tout cœur l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Notre défense s'insère dans le cadre de cet organisme tout autant aujourd'hui, en face du niveau actuel des armements, qu'à toute autre époque depuis la création de l'organisme.

Au sujet de la question que me pose mon honorable ami, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, je dirai qu'étant à Genève, il y a quelques jours, pour assister à la conférence du commerce et du développement tenue par les Nations Unies, j'ai profité de la présence du Secrétaire général de l'ONU, U Thant, pour discuter de la participation du Canada à la force internationale pour le maintien de la paix à Chypre. L'occasion s'est aussi présentée de discuter la question avec M. Spinelli, directeur des Nations Unies en Europe et représentant du secrétaire général à Chypre, et aussi avec le lieutenant général Gyani, le distingué militaire indien auquel a été confié le commandement de la force des Nations Unies pour le maintien de la paix. A la suite de ces entretiens, une occasion s'est présentée pour que nous délibérions ensemble d'affaires qui se trouvent inévitablement liées à une opération de ce genre. Les délibérations concernaient l'établissement du mandat qui serait confié aux forces par les Nations Unies, de directives à l'adresse du commandant et du rôle que la force des Nations Unies elle-même jouera à l'égard de toute l'opération.

Un de ces jours, le Secrétaire général fera rapport au conseil de sécurité. Il m'est impossible, compte tenu de la mission qui a été confiée au Canada et à d'autres membres de la force des Nations Unies, de révéler la totalité des directives; cependant, je suis certain, comme le sont aussi mes collègues et les autres gouvernements qui y participent, que les dispositions établies jusqu'ici pour les opérations de la force visent à rendre efficaces les fonctions que remplit la force à Chypre, tout en tenant compte des intérêts, fort explicables, des pays participants, lesquels, à l'heure actuelle, sont ceux du Royaume-Uni, du Canada, de la Suède, de la Finlande et de l'Irlande. Dans le cas de la Suède, de l'Irlande et de la Finlande, tous les contingents des forces de participation n'ont pas atteint l'île, mais il arrive chaque jour de ces pays des troupes qui viennent prendre leur place. Dans la mesure où elles se joindront au Canada et au Royaume-Uni, les troupes britanniques, conformément à la résolution du Conseil de sécurité, vont se retirer. Leurs effectifs seront réduits en tout

à 3,500 hommes, en comparaison de 7,000 lorsque la force est entrée en activité jeudi dernier.

Il y a eu huit jours dimanche soir, je me suis entretenu avec le Secrétaire général non seulement des questions dont j'ai traité en général, mais aussi de l'opportunité de nommer un médiateur le plus tôt possible. Aux termes de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 13 mars, la nomination d'un médiateur relève entièrement du Secrétaire général, mais ce dernier a consulté un certain nombre de pays, notamment le Canada. Comme il nous a demandé conseil, nous lui avons fait connaître notre opinion. Notre approbation de la nomination du distingué diplomate finlandais, ancien premier ministre de la Finlande, n'était pas indispensable, mais ses qualités reconnues de diplomate et de médiateur nous ont portés à croire, tout comme d'autres intéressés à Chypre, qu'il était tout désigné pour se charger de cette tâche très difficile.

Tous les habitants de l'île de Chypre ont accueilli avec gratitude l'arrivée du contingent canadien, bien que les journaux d'hier aient parlé de certaines critiques. Tous les intéressés ont été heureux de la création de cette force. Parce que nous avons été les premiers arrivés, on a exprimé la satisfaction qu'a provoquée la décision du Canada de participer à cette force, sans exiger le financement de sa participation sur les ressources fournies volontairement par un certain nombre de pays, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni.

L'autre jour, l'archevêque Makarios a accueilli le commandant de la force des Nations Unies, et s'est dit reconnaissant de la présence de cette force à Chypre. Il est réconfortant de savoir aussi qu'un vice-président, représentant de l'autre groupe ethnique de l'île, a tenu le même langage au commandant et en a même parlé directement aux Canadiens, exprimant la satisfaction que lui cause leur présence et leur garantissant sa collaboration. Ainsi que le très honorable chef de l'opposition et le député de Burnaby-Coquitlam l'ont dit l'autre jour, quand nous avons débattu cette question, il s'agit d'une opération difficile; nous avons été sages de prévoir des difficultés plus graves qu'elles ne semblent l'être à l'heure actuelle. J'espère que cette prévision pessimiste ne se réalisera pas. Comme nous l'avons déclaré en nous unissant pour appuyer la décision du Canada de participer à cette force, nous sommes prêts à faire face au danger.

Notre contingent s'est rendu à Chypre à une heure décisive. Nous avons décidé de prendre part à cette opération le lendemain du jour où la Turquie s'était plainte de la